ÉPARGNE ET SOUVERAINETÉ LE DUO GAGNANT

Et si l'épargne longue des Français contribuait de manière concrète à la souveraineté européenne ? C'est l'approche défendue par La France Mutualiste à travers un fonds inédit, Sienna Dette Privée Défense Europe. Alors que les tensions géopolitiques mondiales se multiplient, Stanislas Perrin [1], directeur général adjoint de La France Mutualiste, et Xavier Collot [2], directeur général de Sienna Investment Managers, livrent leurs convictions.

1



DR

2



DR

En 2025, le secteur de la défense s'est imposé parmi les grands gagnants des marchés financiers. Soutenu par un contexte géopolitique tendu et l'augmentation des budgets militaires, l'indice STOXX Europe Total Market Defense Capped a progressé de 52 %. Du côté des épargnants, la réalité est plus nuancée : si 63 % des Français jugent nécessaire d'augmenter les dépenses militaires, moins d'un sur deux se dit prêt à investir dans un produit d'épargne dédié au financement de la défense nationale*.

Cette réserve s'explique en partie par les représentations associées au secteur, observe Xavier Collot, directeur général de Sienna Investment Managers : « Dans l'imaginaire collectif, la défense renvoie aux armes, selon un raccourci simpliste. Pour nous, investisseurs, il s'agit d'entreprises industrielles et technologiques solidement ancrées dans l'économie réelle : cybersécurité, systèmes radar, communications sécurisées… »

Soutenir le tissu industriel français et européen

— Pour encourager les Français à contribuer au renforcement de la souveraineté européenne, La France Mutualiste et Sienna Investment Managers (tous deux membres du groupe Malakoff Humanis) proposent depuis octobre 2025 un nouveau fonds en unités de compte : Sienna Dette Privée Défense Europe**. « L'objectif est de permettre aux épargnants de soutenir concrètement le tissu industriel français et européen dans un secteur stratégique », explique Stanislas Perrin, directeur général adjoint de La France Mutualiste.

Comparable dans son fonctionnement à un fonds obligataire, avec le versement de coupons trimestriels, le fonds dette privée présente toutefois des spécificités, comme le détaille Xavier Collot : « Il s'agit de prêts directs accordés à des entreprises non cotées afin de financer leur chaîne de production. Nous accompagnons par exemple la société Turgis Gaillard, qui a développé un prototype de drone de moyenne altitude et qui souhaite lancer son industrialisation. »

Donner du sens à l'épargne

— Sienna Dette Privée Défense Europe répond donc aux besoins de financement de nombreuses PME du secteur de la défense, souvent peu soutenues par les circuits bancaires traditionnels ou par les marchés obligataires. Plus qu'un simple pari financier, ce fonds vise un impact économique concret et s'inscrit pleinement dans l'ADN de La France Mutualiste : relier l'épargne à des enjeux stratégiques nationaux. Un prolongement naturel de l'histoire de la mutuelle, comme le rappelle Stanislas Perrin : « Fondée il y a plus de 130 ans, elle s'est rapidement consacrée à la solidarité envers les anciens combattants. Nous entretenons toujours des liens étroits avec la communauté sécurité-défense. »

Une logique d'investissement de long terme

— Intégré au contrat d'assurance vie multisupport Actépargne2, Sienna Dette Privée Défense Europe s'inscrit dans un horizon d'investissement de 7 à 11 ans et dans une logique de diversification. « L'assurance vie reste l'enveloppe la plus adaptée pour mobiliser l'épargne longue », souligne Stanislas Perrin. « Nous recommandons une allocation équilibrée : 50 % en fonds euros pour la stabilité et 50 % en dette privée pour le potentiel de rendement. Les intérêts générés par le fonds Sienna sont automatiquement réinvestis dans le fonds en euros, au sein de la partie sécurisée du contrat. »

Conjuguer souveraineté et durabilité

— Outre sa dimension stratégique et industrielle, la démarche se veut également responsable. Sienna Dette Privée Défense Europe est classé « Article 8 » au sens du règlement européen SFDR pour l'attention portée à la qualité de la gouvernance des entreprises, à leurs pratiques sociales et à leurs engagements environnementaux. Pour Stanislas Perrin, cette dimension est essentielle : « La souveraineté ne s'oppose pas à la durabilité : elle est même un prérequis à toute démarche responsable. »

*Etude La France Mutualiste / IFOP mars 2025

**Sienna Dette Privée Défense Europe est un FPS (Fonds professionnel spécialisé) labellisé ELTIF au sens du règlement européen ELTIF 2.0, géré par Sienna AM France, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP97118. Le produit présenté est un fonds fermé donc illiquide par nature, réservé aux investisseurs professionnels notamment d'entreprises d'assurance ou de capitalisation dont les parts servent de supports en unités de compte de contrats d'assurance vie ou de capitalisation ou de plans d'épargne retraite conclus par des investisseurs de détail. Ce produit présente des risques décrits dans son prospectus, notamment le risque de perdre le capital investi dû à la présence d'unités de compte.

La France Mutualiste
Épargne - Retraite
Groupe malakoff humanis